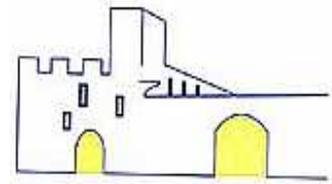




MAIRIE DU PONTET



Le Château de Fargues

84130 LE PONTET



*à votre service pour l'organisation de vos
Séminaires ~ Congrès ~ Colloques
Conférences ~ Réunions de Groupe
Assemblées Générales*



Le Château de Fargues



Situé à 5 minutes du centre d'Avignon, profitez pleinement du cadre médiéval du Château de Fargues pour vous réunir loin du bruit et de l'animation du centre ville.

- ◆ Un site prestigieux classé monument historique
 - ◆ Un cadre de travail agréable et fonctionnel
 - ◆ Une capacité d'accueil de 170 places
 - ◆ Des moyens techniques son et lumière
 - ◆ Un parking privé
 - ◆ Un salon de détente, cocktails et pauses-café
 - ◆ Un « pré haut » et son jardin médiéval

Situation géographique privilégiée :

Au cœur de *la Provence*, en limite d'*Avignon* et de ses sites historiques de prestige, *Le Pontet* se situe au carrefour stratégique du midi de la France :

- ◆ par l'autoroute A7 : Sortie Avignon Nord
Direction Le Pontet puis direction Domaine de Fargues
- ◆ par l'autoroute A9 : Sortie Remoulins – Direction Avignon
Direction Le Pontet puis direction Domaine de Fargues

Commodités et loisirs de proximité :

- ◆ Gare TGV à 7 km
- ◆ Gare routière à 5 km
- ◆ Aéroport à 4 km
- ◆ Grand choix d'hôtels et de restaurants dont deux gastronomiques sur Le Pontet
- ◆ Loisirs et détente : visites touristiques et historiques
route des vins, golf, tennis, randonnées...

Capacité et descriptif des salles



Salle Tinel



Salle voûtée

Plusieurs configurations possibles dont voici deux exemples :



Réunion restreinte



salon de détente

ou

Salle Tinél



Capacité d'accueil :

170 places

- ◆ Salle plénière climatisée équipée de fauteuils en amphithéâtre
- ◆ Scène de dimensions 8 m x 8 m
- ◆ Régie son et lumière

Moyens techniques

- ◆ Ecran géant 4 m x 4 m
- ◆ Diffusion sonore
- ◆ Micros de conférence et micros HF
- ◆ Pupitre de discours
- ◆ Possibilité d'enregistrement de séance
- ◆ Rétroprojecteur
- ◆ Vidéo-projecteur (voir tarif de location)
- ◆ Possibilité d'accès Internet, téléphone et minitel

Salle voûtée



Différentes possibilités d'utilisation :

Capacité d'accueil

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| ◆ Salon de détente : | 40 personnes |
| ◆ Salle de pauses-café et cocktails | 50 personnes |
| ◆ Salle de réunions restreintes | 30 personnes |

Moyens techniques :

- ◆ Mobilier et matériel de bureau
- ◆ Paper-board
- ◆ Rétro-projecteur + écran sur pied
- ◆ Possibilité d'accès Internet, téléphone et minitel

Le Château de Fargues



Profitez du cadre agréable et arboré dont dispose le Château de Fargues et ses alentours.

- ◆ Parking privé
- ◆ *Le « pré haut » et son Jardin Médiéval*

seront mis à disposition par beau temps, idéal pour les services de pauses-café, cocktails et vins d'honneur.



- ◆ *Le Château de Fargues* accueille le *Service Culturel* de la *Commune du Pontet* et propose tout au long de l'année diverses manifestations culturelles :

Expositions - Concerts - Conférences - Spectacles - Théâtre - Festival



Vous pourrez ainsi associer vos journées de travail aux manifestations culturelles.

**** en fonction de la programmation établie ****

Salle Régis DEROUDILHÉ

Tarif des locations et prestations



Location des salles

	<i>½ journée</i>	<i>journée complète</i>	<i>Utilisation d'une salle suppl. pour 2 heures de cocktail</i>
◆ SALLE TINEL (170 places)	750 €	1 500 €	200 €
◆ SALLE TINEL + VOÛTÉE	900 €	1 650 €	200 €
◆ SALLE VOÛTÉE	250 €	500 €	100 €

La location des salles comprend la présence d'une personne coordinatrice et d'un technicien régie son et lumière.

Location de matériel

- ◆ Location d'un vidéo-projecteur : 300 €

Autres prestations

- ◆ Service de pauses-café :
 - Café, thé, jus de fruits, eau minérale + biscuits : par personne 3 €
 - Café, thé, jus de fruits, eau minérale + viennoiserie : par personne 5 €
- ◆ Cocktails ou vins d'honneur :
 - Apéritif par personne 5 €
 - Champagne par personne 8 €

Conditions générales



Convention

Une convention précisant les termes de l'organisation sera établie entre la ville du Pontet et l'organisateur de la manifestation.

Assurances

Il sera demandé avant chaque manifestation, une attestation d'assurance de Responsabilité Civile couvrant les risques liés à l'exploitation des lieux pour l'organisateur de manifestations (dégradations causées par les membres de la manifestation).

Cautonnement

Un cautionnement sera demandé pour chaque location de salle. Il sera adressé par chèque établi à l'ordre du Trésor Public et joint à la convention de location.

Les montants de cautionnement sont les suivants :

◆ Salle Tinel	2 000 €
◆ Salle Tinel + salle voûtée	2 000 €
◆ Salle voûtée	1 500 €

Le chèque de cautionnement sera restitué après un état des lieux effectué à l'issue de la manifestation.

Paiement

L'organisateur de la manifestation devra verser, par chèque établi à l'ordre du Trésor Public ou par virement bancaire, les sommes dues pour la location de salles et pour les prestations annexes, au plus tard le matin même de la manifestation.

Annulation

En cas d'annulation du fait de l'organisateur de la manifestation dans un délai de 15 jours précédant la manifestation, ce dernier devra verser au prestataire (Mairie du Pontet, Château de Fargues) une somme égale à 50 % du montant des prestations annexes réservées au préalable, telles que le service de pauses-café, vins d'honneur et cocktails.

Renseignements et Réservations



Etude personnalisée et devis gratuit

◆  04.90.03.09.20

◆  04.90.32.29.89

◆ E.mail : culture.pontet@wanadoo.fr

◆ Site Internet : www.ville-lepontet.com



◆ Lien Internet : www.bedouk.com

Site à consulter



Château de Fargues

Avenue Guillaume de Fargis

B.P. 198

84134 LE PONTET Cedex

*Toute l'équipe du Château de Fargues
mettra tout en œuvre
pour la réussite de vos manifestations*

